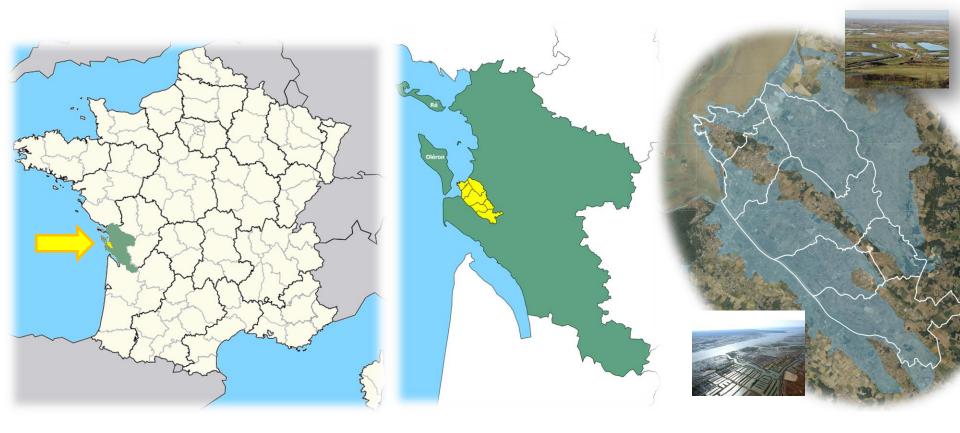
## De la DDmarche à l'Agenda 21



L'exemple de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes

#### Un territoire rural, touristique et productif



- 7 communes
- 15 500 habitants (Source: Insee, RP2012)
- 181,9 km² dont 80 % en marais

- Premier bassin ostréicole d'Europe
- Pays Marennes Oléron : Charte de développement durable, SCoT
- => La préservation d'un environnement de qualité constitue une préoccupation centrale

- Développement économique :
  - Labellisation environnementale de zones d'activités (SME, certification ISO 14001 et Pôle d'Excellence Rurale)



- Aménagement de l'espace et environnement :
  - Gestion Intégrée des Zones Humides
  - Animation de trois sites Natura 2000
  - Programme Local de l'Habitat, Approche Environnementale de

l'Urbanisme













- Gestion des déchets
  - Redevance incitative des ordures ménagères







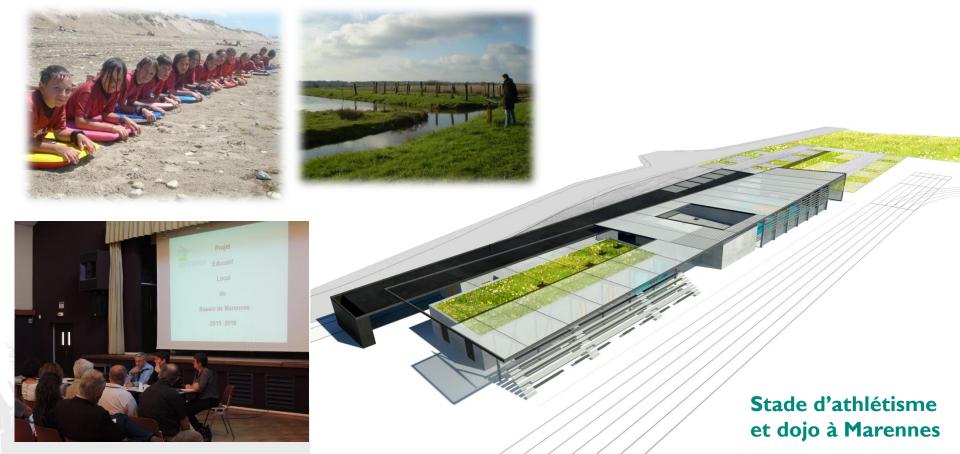








- Cadre de vie et équipements sportifs :
  - Démarche participative pour la rédaction du PEL
  - Construction d'un équipement sportif communautaire HQE





# Les objectifs de notre engagement dans la DDmarche®

- Réaliser un bilan des actions menées
- Améliorer la communication interne et externe
- Repérer les politiques de développement durable restant à développer
- Développer la transversalité entre les commissions
- Aller vers une démarche d'amélioration continue
- Renforcer le partenariat avec le CPIE
   Marennes-Oléron





=> Mise en œuvre en moins d'un an



#### Etape 1 - Préparation

- Présentation de la DDmarche au conseil communautaire et délibération
- Mobilisation et mise en place du groupe de pilotage (13 élus)
- Repérage des bonnes pratiques du territoire
- => Choix d'une collaboration élus/techniciens







#### Etape 2 - Choix des défis DD du territoire

- 3 réunions
  - Remue-méninges, formalisation et priorisation des défis
    - √ Comité de pilotage
    - √ Techniciens
  - Comparaison et confirmation des défis par le comité de pilotage
- Validation des défis par le conseil communautaire









#### Etape 2 – Les 5 Défis DD du territoire

- Améliorer la transversalité et le dialogue
- Sensibiliser au Développement Durable
- Mieux communiquer
- Favoriser la proximité
- Valoriser et préserver l'environnement



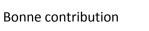




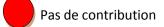
#### Etape 3 - Grille d'évaluation

Défis du territoire  Domaines de compétences ou d'actions	Améliorer la transversalité et le dialogue entre collectivités pour plus de cohérence entre les projets	Sensibiliser au développement durable (élus, techniciens, professionnels, population)	Mieux communiquer sur les actions de la CCBM envers la population, les élus et techniciens des communes	Favoriser la proximité en valorisant les atouts du territoire (production et consommation responsables)	Valoriser et préserver l'environnement en diminuant l'impact des actions de la CCBM
Aménagement de l'espace					
Développement économique					
Tourisme					
Collecte et gestion des déchets					
Espaces naturels					
Logement et cadre de vie				NA	
Enfance, jeunesse					











### Etape 4 – Plan d'actions détaillé

Cibles	Actions Année N	Actions N+1 /N+2
Cible 1 : Mieux communiquer sur les actions de la Communauté de Communes	Action 1: Renforcer la communication grâce à des outils modernisés Action 4: Relayer les opérations nationales et internationales de DD	Action 2 : Temps de rencontre convivial entre élus
Cible 2 : Education au développement durable et politique enfance jeunesse	Action 3 : Plan de développement de l'éducation à l'environnement	
Cible 3 : Affirmer l'échelon intercommunal dans les décisions liées à l'aménagement et au développement économique	Action 6 : Enquête des entrepreneurs	Action 5 : Plateforme évolutive de préconisations
Cible 4 : Importance de la compétence aménagement de l'espace pour affirmer le rôle de la Cdc.  Communiquer, sensibiliser DD et valoriser le territoire	Action 9: Assurer la sensibilisation sur les richesses naturelles du territoire	Action 7 : Soutenir les démarches circuits courts Action 8 : Engager une démarche de label des produits des marais



#### Etape 4 – Fiche action

- Rédaction par le technicien
- Validation par le groupe d'élus







Véhicule, Ordinateur portable,

Location de la salle (à préciser)

Indemnisation des intervenants (à

appareil photo

#### FICHE ACTION 4

	FICHE ACTION 4				
Nom	Organisation de la journée mondiale des zones humides 2014				
Objectif	Valoriser les actions de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes en matière de préservation de l'environnement et de soutien aux activités économiques durables.				
Enjeu (Contexte / Situation)	Cet événement international est l'occasion pour la CCBM de valoriser les actions mises en œuvre dans le cadre de son projet de Gestion Intégrée des Zones Humides. La thématique de cette journée pour l'édition 2014 est « Agriculture et zones humides », ce qui correspond sur le marais de Brouage, au lancement des premières actions de valorisation de l'élevage, dont la double finalité demeure la pérennisation d'une activité économique structurante pour le territoire et indispensable au maintien et à la préservation des marais.				
Description	Deux actions sont envisagées:  Action 1: L'organisation d'une visite commentée, proposant de découvrir l'histoire de l'élevage sur le marais de Brouage, ainsi que les liens entre cette activité et la richesse environnementale et paysagère du marais;  Action 2: La programmation d'une conférence-débat sur l'avenir de l'élevage sur les marais littoraux charentais, avec pour exemple le cas du marais de Brouage.				
Techniciens référents	Laurent POUZIN/Gaëlle KANIA				
Commissions associées	Aménagement durable de l'espace communautaire - Développement économique				
Partenaires	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, Associations syndicales de propriétaires, Chambre d'agriculture 17, Forum des marais atlantiques.				
Résultats attendus (quantitatifs/qualitatifs)	Montrer l'indissociable relation qu'entretiennent l'élevage et la préservation des marais sur notre territoire et sensibiliser le public à cet enjeu.				
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de mise en œuvre : Nombre de partenaires impliqués dans l'organisation, respect du budget prévisionnel et des horaires, nombre de mesures du programme prévisionnel effectivement mises en place, efficacité de l'organisation ; Indicateurs de résultats : Nombre de personnes présentes, qualité des interventions et des débats.				
	Action 1 : Visite du marais	Action 2 : Conférence/Débat			
Calendrier	Dimanche 2 février/14h17h	1ére quinzaine de février			
Moyens humains	2 Chargés de mission (ZH et Natura 2000) + Chargée de mission Communication	2 Chargés de mission (ZH et Natura 2000) + Chargée de mission Communication			
		and the same of th			

Véhicule, appareil photo

Néant

Moyens techniques

Budget



#### Etape 5 – Mise en route

1ères réalisations

Intégration du développement durable dans la charte du

projet éducatif local.

 Relais de la journée mondiale des zones humides : conférence-débat. Février 2014

















#### Etape 5 – Mise en route

- 1ères réalisations
  - Concours photos sur le marais. *Juin 2014*
  - Journée de valorisation des espaces naturels « Tous dehors! ». *Août 2014*







#### L'Agenda 21: un choix politique

- Cohérence territoriale
  - Existence d'un Agenda 21 sur l'ile d'Oléron depuis 2011
  - Transformation au 1<sup>er</sup> janvier 2015 du Pays Marennes Oléron en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)
  - Documents d'urbanisme (Révision du Scot, PLUi)
- Nouveau mode de gouvernance

Pays Marennes Oléron





#### Intérêts de la démarche Agenda 21

- Vise le développement équilibré d'un territoire, en prenant du recul (objectifs de moyen et long termes)
- Installe un dialogue constructif et responsable avec les habitants et les acteurs
- Permet la mise en œuvre locale et concrète du développement durable.
- Détermine un cadre à l'ensemble de l'action de la Communauté de Communes.
- Bénéficie d'une démarche et d'outils adaptés aux collectivités
- Permet une reconnaissance du rôle de la Communauté de Communes



#### Agenda 21: quelle organisation

- Sensibilisation de tous les élus en conseil communautaire
- Mutualisation des moyens et des ressources à l'échelle du Pays Marennes Oléron





